

# Saison 2018 - 2019

## Informations et Règlement



### Informations :

Président : Monsieur Jacques Collet N° de téléphone 06 87 92 55 79  
Adresse du club : Stade Christophe Lemaître 135, Cours de Verdun 01100 Oyonnax  
N° de téléphone : 09 60 46 72 72 de 10h à midi et de 16h30 à 18h  
Adresse mail : uso.athle@orange.fr Site internet: <http://usoyonnaxpv.athle.com/>

**Licence : inscription compétitions coût 150 euros plus maillot 20 euros (4 compétitions minimum)**

**Pass Running : 80 €**

**Marche Nordique : 80 € ou 130 € avec les bâtons**

- **15€ par membre supplémentaire d'une même famille**

**Le dossier d'inscription doit être rapporté complet le plus rapidement possible au secrétariat**

Une fois les formalités de demande de licence accomplies, celle-ci est envoyée par mail par la Fédération Française d'Athlétisme à votre adresse où à défaut au club (nous signaler si vous ne l'avez pas reçue)

### Coordonnées des responsables :

- Benjamins et minimes : Solange Dedianne 06 77 29 11 60
- Cadets à séniors : André Thévenot : 06 32 55 08 47 Jacques Collet : 06 87 92 55 79
- Section Hors-Stade : Antoine Soudy : 06 30 65 97 42
- Marche Nordique : Jacques Rimoux : 06 77 84 52 29
- 

**Entraînements :** benjamins (2006 2007) vendredis de 17h45 à 19h45

A partir de minimes (2004) mardis et jeudis de 18h00 à 20h00

Trail et Macadam mardis et jeudis de 18h30 à 20h30

Marche Nordique sorties ???

**Déplacements :** dans la mesure de leurs disponibilités, les parents sont sollicités pour les déplacements.

### Règlement du club :

Chacun doit prendre conscience qu'adhérer à un club est un acte volontaire et que par conséquent certaines règles sont à respecter pour la bonne marche et la survie de notre association :

- **Tenue vestimentaire :** les couleurs du club sont le rouge et le noir. Pour le haut **le maillot du club est obligatoire (chacun en est responsable)** en compétition et le bas noir (short, cuissard ou collant)
- **Bon comportement** envers les dirigeants, les entraîneurs et les camarades de club (bonjour, au-revoir, etc.)
- **Ponctualité, assiduité et participation active** aux entraînements
- **Participation obligatoire** (pour celles et ceux qui ont demandé une inscription compétitions) aux compétitions incontournables que sont les championnats (salle, stade et éventuellement cross), les rencontres par équipe et toute compétition se déroulant à Oyonnax
- **Aide à la vie du club** telle que participation à l'organisation des grandes manifestations et animations organisées par le club
- **Licence :** le dossier d'inscription doit être rendu complet **LE PLUS TOT POSSIBLE. L'athlète doit avoir sa licence à chaque compétition ou connaître son numéro par cœur.**
- **Vestiaires :** l'entrée et la sortie se font **uniquement** par le tunnel côté piste (pour éviter les intrusions)
- **Fin d'entraînement :** pour de raisons de sécurité les jeunes athlètes ne sont pas autorisés à quitter l'enceinte du stade avant l'arrivée de leurs parents (donc parents, pensez à être à l'heure).
- **Voiture :** se garer sur le parking en face du stade et non devant son entrée (gêne à la visibilité pour ceux qui quittent le stade)

Le président du club se réserve le droit de prendre des mesures d'exclusion contre tout athlète qui ferait preuve de mauvaise conduite ou de mauvaise volonté évidente à l'entraînement ou à la non-participation aux compétitions.